

# **SYNDICAT de QUARTIER de PESSAC-BOURG**

## **Procès-Verbal de l'Assemblée générale 2020 du 7 juillet**

L'assemblée générale annuelle traditionnelle du syndicat de quartier de Pessac-Bourg devait se tenir le samedi 4 avril 2020 comme d'habitude au centre culturel et associatif Jean Eustache avec sa présentation visuelle commentée suivie de la préparation des questions aux élus reçus pour y répondre. Le tout clos par un apéritif convivial et un repas au restaurant pour les personnes inscrites.

La crise sanitaire en aura décidé autrement. En l'absence de locaux et des moyens techniques adaptés, il n'était possible que de faire une assemblée générale virtuelle sur la base des documents transmis au Conseil d'Administration et des journaux de quartier déjà publiés - elle prendra donc la forme d'un **bilan de mandature, sorte de mémento** à présenter à nos nouveaux élus municipaux lors d'une rencontre à venir et à nos adhérents dans le prochain journal de quartier.

Il convient en préambule de rappeler les « fondamentaux » du syndicat de quartier:

### **QU'EST-CE QUE LE SYNDICAT DE QUARTIER ?**

Notre association est **ouverte** à tous les habitants de Pessac centre **et** à leurs amis d'où qu'ils viennent (de la métropole ou d'ailleurs).en contrepartie d'une modeste cotisation annuelle de 10 €.

Elle est composée de **bénévoles** uniquement et œuvre dans **l'intérêt collectif des habitants** auprès des administrations locales

- en participant à toutes les réunions de présentations ou concertations qu'elles organisent,
- en soutenant certains dossiers,
- en répercutant les demandes et les suggestions des adhérents.

Elle organise aussi un certain nombre **d'activités** de loisirs (voir ci-dessous) et de manifestations diverses (vide-greniers,; goûter de musique dans les quartiers, balades culturelles et historiques ; etc) toutes comprises dans leur adhésion.

Elle dispose d'une boîte aux lettres postale sur la façade de la maison de quartier, 28 avenue Roger Cohé, et d'une boîte électronique ([quartier.pessacbourg@laposte.net](mailto:quartier.pessacbourg@laposte.net)) pour recevoir le courrier des habitants.

Il est de l'intérêt de tous que le nombre d'adhérents soit le plus important possible pour assurer sa **représentativité** sachant toutefois que ce sont plutôt les propriétaires de maisons individuelles qui deviennent adhérents, alors que le nombre d'immeubles collectifs ne cesse d'augmenter.

### **QUELS SONT LES BUTS DU SYNDICAT DE QUARTIER ?**

- Le Syndicat de Quartier est animé par une préoccupation majeure : la mise en avant de **l'intérêt général local** notamment dans ses relations avec la commune et la métropole ;

- Il souhaite que les relations avec les administrations et les services municipaux soient facilitées par une mutualisation effective et que les usagers puissent rencontrer toujours plus de **proximité** et de **simplification** ;

• Il considère que **le contact humain direct, la concertation, l'évaluation des actions menées** sont des gages d'un service au public de qualité . Ces objectifs sont, nous en sommes persuadés, recherchés par tous les partenaires . Cependant ils exigent, c'est connu, une volonté et un effort soutenus.

**Le syndicat de quartier repose donc sur deux piliers : la défense des intérêts et les activités.**

## Défense des intérêts

Dans cette défense on est passé de revendications relativement simples à une demande de préservation de *l'identité* et de la *qualité de vie* du quartier ainsi qu'au final une exigence de *participation* à la démocratie locale c'est-à-dire à la *contribution effective des habitants aux décisions qui les concernent...*

### *Autrefois*

Des revendications portaient sur des points fondamentaux mais simples:

- Eclairage public (sécuriser l'espace public),
- pharmacie (sécuriser les patients)...

### *Aujourd'hui*

La préservation de *l'identité de quartier* à travers ses caractéristiques et composantes essentielles:

- **Géographiques** : centre d'une ville s'étalant sur 17 kilomètres et coupée en deux par la voie ferrée Bordeaux-La Teste (Arcachon) et par la rocade qui constitue en quelque sorte les nouveaux boulevards de notre agglomération. Cette rocade à l'ouest faisant émerger en outre une *centralité secondaire* au niveau du Rond-Point de l'Alouette.;
- **Historiques** « : avec des personnages allant de Bertrand de Goth, devenu Pape sous le nom de Clément V en 1305, à Jacques Ellul, maître du « penser global et agir local ».
- **Humaines** : centre d'une commune de plus de soixante mille habitants en faisant la troisième ville de la Métropole, fait à prendre en compte en matière d'équité territoriale et de retour sur notre contribution financière ;

- **Urbanistiques** : la villa « pessacaise » inspirée de l'architecture balnéaire comme les arcachonnaises (*Arcachon a su magnifiquement renouveler son centre justement en respectant son identité*). Ces villas sont encore particulièrement bien représentées dans le centre ville de Pessac et donc à préserver.

### La démocratie participative locale:

Elle est caractérisée par les éléments suivants :

- Association à la prise de décision municipale ;
- Capacité de propositions du quartier ;
- Contacts permanents avec les autorités municipales ;
- Information réciproque avec la commune et , plus rarement, avec la métropole.

## Animations

Régulières ou ponctuelles ces activités souvent des formes ludiques ont pour but de créer, sous prétexte de divertissement, du **lien social**, de la **convivialité** entre ses membres, le cas échéant avec les quartiers voisins voire avec d'autres communes.

### **Les animations Régulières**

Elles sont organisées directement par le syndicat ou le comité de quartier ou par des associations soutenues par lui dans le cadre de sa maison de quartier ou d'autres salles adaptées:

- Jeux de cartes ou de lettres (tarot, belote, bridge, scrabble...)
- Travaux d'aiguille (patchwork, tricot, point de croix...)
- Sorties de groupe (randonnées, visites,...).

La plupart de ces animations fonctionnent toute l'année, jouant ainsi pleinement leur rôle d'animation sociale au profit des habitants.

### **Les animations Ponctuelles**

Elles sont organisées avant tout sous forme de fêtes "traditionnelles" annuelles comme par les quartiers les plus anciens pratiquement depuis leur création mais aussi sous des formes plus ouvertes vers l'extérieur comme:

- Vide-greniers ;
- Sorties culturelles et historiques ;
- Fête de la musique avec goûter ;

- Rédaction et diffusion d'un journal de quartier ;
- Participation à des animations municipales ;

**Le syndicat propose donc des activités en vue de créer du lien social avec des « clubs » intégrés au syndicat mais qui fonctionnent de façon *autonome* sous la conduite d'un responsable, le syndicat étant là uniquement en *soutien*.**

## RÉCAPITULATION DES ACTIVITÉS DU SYNDICAT

### Activités hebdomadaires :

**Scrabble traditionnel:** lundi et vendredi à 14h - salle de quartier, 28 Avenue Roger Cohé . Contacter Mme Juhel 05 56 36 21 68

**Scrabble duplicate:** Mardi et jeudi de 13h30 à 18h- salle Léon Blum Contacter Mme Pierrette Lepic 06 84 03 58 53

*Le principe du duplicate est simple: tous les joueurs disputent la même partie avec les mêmes lettres mais ne marquent que les points correspondant aux mots qu'ils ont trouvés.*

*Outre les compétitions hebdomadaires, des concours sont organisés aux niveaux régional ou national voire international sous l'égide de la Fédération française de Scrabble à laquelle le club de Pessac est affilié (Club T22).*

**Patchwork :** Tous les jeudis de 14h à 17h , sauf le 3e jeudi du mois de 10h à 17h - salle de quartier, 28 Avenue Roger-Cohé. Contacter Mme Mazeau 05 56 15 32 88 ou Mme Juhel 05 56 36 21 68

*Le Patchwork c'est quoi ? Littéralement "ouvrage de morceaux", des morceaux de tissu cousus ensemble pour former un " bloc".*

*Les blocs sont variés et portent tous un nom (Drunkard path : le pas de l'ivrogne..) qui réunis forment le top qui sera doublé et enfin quilté c'est à dire matelassé.*

*Vieux de plusieurs siècles le Patchwork traditionnel demeure ;mais la richesse des choix de tissu et l'évolution des techniques font des quilts contemporains un art à part entière.*

**Tarot:** Mardi à 14 h Vendredi soir à partir de 21h - salle de quartier, 28 Avenue Roger Cohé Contacter Mme Lasfargues 06 47 63 19 10 Richard 06 07 52 82 94

**Belote :** Lundi à 20H et le vendredi soir à partir de 21H en lien avec le tarot au sein du club « jeux de cartes » - salle de quartier, 28 Avenue Roger Cohé Contacter Odile 06 27 75 35 53

**Tricot :** Tous les mardis - salle du Poujeau, mail Mendès France - de 13h45 à 17h30 Contacter Mme Rousseau-Simon 05 56 46 03 61

**Bridge** : Mercredi à 14h30 , salle de quartier, 28 Avenue Roger Cohé Contacter M. Gaudonnet 05 56 45 64 63

*Jeu de cartes qui se joue à quatre (deux contre deux), et qui consiste, pour l'équipe, qui (après les annonces) a fait la plus forte enchère, à réussir le nombre de levées correspondant.*

## Activités ponctuelles :

1) ▼ La « **feuille d'information** » est distribuée

- dans **toutes** les boîtes aux lettres accessibles du quartier [*malheureusement certains immeubles n'ont pas de boîtes aux lettres directement accessibles de l'extérieur !*]
- le cas échéant aux membres des clubs qui ne logent pas sur le centre ville.

Elle paraît 2 ou 3 fois par an selon l'actualité concernant le quartier et les disponibilités des rédacteurs, en particulier de son chef, **René CANSIAN**.

L'équipe de rédaction se réunit donc trois ou quatre fois l'an pour faire ce travail très conséquent :

- **Rassembler** les informations concernant la vie de la cité et préciser le contenu de nos relations avec les administrations,
- **Collecter** les observations et les demandes des habitants (orales, écrites, électroniques...)
- **Inform**er sur la vie de nos clubs et de nos activités,
- **Rédiger** et **illustrer** le « journal »
- **Corriger et compléter** les articles après relecture ;
- **Tirer** environ 1300 exemplaires auprès du service imprimerie via la vie associative ;
- **Distribuer** ces journaux : les membres du bureau effectuent la *distribution*, chacun dans le secteur qui lui est affecté.

Tous les habitants reçoivent un exemplaire en couleur dans leur boîte aux lettres. Ces journaux sont systématiquement insérés dans les pages du quartier de Pessac-Bourg du site internet de la Fédération des syndicats et comités de quartier de Pessac. A ce jour 52 numéros sont accessibles permettant ainsi de voir la remarquable évolution de ces journaux de quartier.

2) ▼ **Un goûter musical annuel** – dans le cadre de « *musique dans les quartiers* » subventionné par la ville de Pessac -direction de la culture - devait avoir lieu cette année le 6 juin avec la formation « Césanélà » qui donne satisfaction à tous les convives depuis plusieurs années, a été annulé . A été demandé à la direction de la culture le report de ce « crédit » pour conduire une recherche sur l'évolution du centre de Pessac depuis la Révolution au travers de cartes aériennes et de cadastres anciens notamment.

3) ▼ Quatre **vide-greniers** étaient prévus en 2020, comme chaque année : les dimanches 29 mars (place) , 17 mai (place) , 5 juillet (place) , 13 septembre (place) (Contact SYLVIE au 06 72 43 90 38). Les trois premiers ont déjà été annulés du fait des contraintes sanitaires. C'est un manque de recettes qui va fortement dégrader notre situation financière. Actuellement seul le site des places de la Vème République et de la Liberté a été conservé. En effet les contraintes sur le site de Bellegrave depuis les constructions des nouvelles salles de sport sont trop importantes pour les organisateurs.

*Les vide-greniers du syndicat de quartier de Pessac-Bourg couvrent les trois composantes du **développement durable** :*

- **Aspect économique** : *marché occasionnel, espaces publics utilisés, objets d'occasion, prix généralement faibles , négociation directe, bénéfiques finançant les activités gratuites des associations organisatrices.*
- **Aspect social affirmé** : *une association humanitaire de Pessac systématiquement invitée gracieusement, développement du lien social, animation du centre-ville ou de Bellegrave redeviens lieu d'échanges et de convivialité, plaisir de chiner ou simplement de regarder, petit déjeuner d'accueil offert aux exposants.*
- **Aspect environnemental** : *recyclage des objets, économie de matières premières, diminution des déchets, étal rudimentaire de vente, activité ouverte à tous même aux enfants (inscrits par leurs parents) qui vendent les objets qui ne sont plus de leur âge....*

4) ▼ Des « **balades** » culturelles et historiques dans le quartier : la dernière devait avoir lieu au mois de juin à la découverte du domaine Forestier et ,quand il reste du temps, du vivier du Madran. Deux sites extraordinaires à découvrir lors de la balade-découverte « sur les pas du Pape Clément V ». Elle a été annulée compte tenu des contraintes sanitaires.

**Le Domaine Forestier [dont le propriétaire est M. Guimberteau] est donc un lieu de visites patrimoniales.**

**Ce domaine privé a été vers la fin du XIIème siècle la villégiature préférée à Pessac de Bertrand de Goth devenu Pape sous le nom de Clément V.**

**La « fontaine du Pape » construite au pied de l'ancien Castéra de Pessac décrit par Léo Drouyn, a été restaurée grâce à notre soutien. Nous participons aussi à la *commission patrimoine de la ville* et à l'association locale des « passeurs de mémoire ».**

5) ▼ **Participation à des animations municipales** (Calendrier culturel ; journées du patrimoine...)

6) ▼ **Contribution matérielle** au Téléthon (avance de trésorerie l'an passé et prêt de la salle d'activités du quartier pour ses réunions)

7) ▼ **Contribution financière** au 4L Trophy ; 200 € en faveur d'un équipage de deux jeunes Saint-Cyriens méritants (dont l'un habite notre quartier)

# FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT DE QUARTIER

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION : LES MOYENS HUMAINS

### Rôle des administrateurs:

- ❖ Contribution aux activités socio-culturelles ponctuelles ou permanentes ;
- ❖ Soutien des clubs intégrés au sein du syndicat de quartier ;
- ❖ Participation ou animation des commissions urbanisme, environnement, déplacements...
- ❖ Relations avec l'administration municipale et les habitants, participation aux concertations ;
- ❖ Rédaction, publication et distribution de la feuille d'information.

### Composition pour l'exercice 2020-2021 :

**PRESIDENT** et délégué à la Fédération :

*Dominique* **LESTYNEK** 05 56 45 55 51 et 06 89 63 61 65

#### **VICE-PRESIDENTS:**

*Sylvie* **CAMACHO** 06 72 43 90 38

*Christiane* **ROUSSEAU-SIMON** 05 56 46 03 61 06 61 80 60 26

#### **SECRETAIRES:**

*Armelle* **THULLIER** 06 34 30 39 43

*Adjointe: Jacqueline* **JACOB** 05 56 45 36 81

#### **TRESORIÈRES:**

*Sylvie* **CAMACHO** 06 72 43 90 38

*Adjointe: Marie-José* **.PEYRAS** 06 61 93 76 59

#### **ADMINISTRATEURS :**

*René* **CANCIAN** 06 86 54 00 47

*Janine* **BOUSQUET** 06 60 07 71 31

*Jean-Paul* **TIRLOY** 06 83 33 34 97

*Roger* **COUSINET** 06 7052 82 47

*Lionel* **KLOTZ** 06 62 92 71 52

## COMMISSIONS

### *Commission socio-culturelle:*

Christiane ROUSSEAU-SIMON 05 56 46 03 61

Sylvie CAMACHO 06 72 43 90 38

Jacqueline JACOB 05 56 45 36 81

Marie-Josée PEYRAS 06 61 93 76 59

### *Commission urbanisme :*

Dominique LESTYNEK 05 56 45 55 51

Roger COUSINET 05 56 17 75 72

Jean-Paul TIRLOY 06 83 33 34 97

Armelle THULLIER 06 34 30 39 43

Lionel KLOTZ 06 62 92 71 52

René CANCIAN 05 24 60 74 52

### *Comité de rédaction du journal :*

René CANCIAN 05 56 45 75 63

Dominique LESTYNEK 05 56 45 55 51

Janine BOUSQUET 05 56 45 88 17

Armelle THULLIER 06 34 30 39 43

## LES MOYENS MATÉRIELS DU SYNDICAT DE QUARTIER

### Les maisons ou salles de quartier

#### La maison de quartier de Pessac-Bourg

Le syndicat de quartier dispose, par convention, dans cette maison sise 28 avenue Roger Cohé - qui a abrité la plus ancienne école maternelle de Pessac avant d'héberger la médecine scolaire - de son **siège social** avec son bureau et une petite salle d'activités. La grande salle municipale est gérée par la vie associative. L'impérialisme de ce « service » tente de s'imposer notamment sur notre petite salle d'activités en voulant substituer de nouvelles associations sur nos créneaux d'origine ou en donnant les clés (parfois même des clés-passe général !) de notre salle sans notre accord !

### La salle Léon Blum

Cette salle reçoit depuis plus de vingt ans l'activité « scrabble en duplicate » animée par le club éponyme de Pessac affilié à la fédération française de scrabble (Club T22) dans le cadre du syndicat de quartier. Elle s'est imposée du fait de son agencement. En effet le duplicate se joue avec une configuration de type « salle de classe » les joueurs étant sur leur table espacés entre eux d'au moins 60 centimètres face à un jury, à un annonceur et au tableau d'affichage indiquant le tirage des lettres et les mots représentant le meilleur score. Le matériel nécessaire au jeu (tableaux, ordinateurs, jeux témoins individuels...) est stocké sur place.

### La maison de quartier du Poujeau

Historiquement cette salle a été construite au titre du programme de la ZAC de Bellegrave. Le club « tricot » s'y est installé à la demande de la ville car cette salle est au centre de sa « chalandise » et à proximité de la résidence de la responsable de cette animation qui ne se limite pas au tricot proprement dit mais réalise aussi de remarquable objets en laine comme un petit kangourou...

On observera que les équipements nécessaires au fonctionnement du syndicat et de ses clubs sont totalement autofinancés. En revanche fluides et réseaux ainsi que le mobilier courant sont supportés par la ville.

## LES MOYENS FINANCIERS DU SYNDICAT DE QUARTIER

### LE RAPPORT FINANCIER 2019

Le bilan financier de **l'exercice 2019** a été comparé à celui de 2018 (voir les tableaux joints ci-dessous) notamment montre

- qu'un budget annuel classique tourne autour de 10 000 € en moyenne en recettes et en dépenses ;
- l'évolution de l'avoir net reste toujours positif ;
- les recettes des vide-greniers jouent un rôle déterminant dans l'équilibre budgétaire ;
- la part des subventions municipales est réduite dans cet ensemble ( en 2017 environ 5% ce qui est modeste comparé à l'apport du syndicat à la collectivité) ;
- en revanche, l'apport des cotisations des adhérents est très important en équilibrant presque les frais de fonctionnement ;
- le coût de la communication à travers le journal distribué aux habitants est élevé mais indispensable pour se faire entendre des habitants et les informer.
- Le montant de la cotisation reste fixé à 10 € sachant aussi que compte tenu de l'arrêt des activités avec la crise sanitaire, l'adhésion 2020 sera valide pour les clubs sur l'année 2021, si la demande en est faite.



# LA DÉFENSE DES INTERÊTS

## LA DEFENSE INTERNE DU SYNDICAT

Il s'agit de défendre le syndicat notamment contre les nombreux dysfonctionnements de la vie associative. Ce service en effet peut être ainsi qualifié :

**Technocratique** : des directives sont adressées aux associations directement par l'administration, parfois même anonymement, sans la signature d'un élu en charge ;

**Paperassier** : les documents ont été multipliés considérablement et sensiblement augmentés. Ainsi les demandes de subvention ont été multipliées par près de 10 et modifiées plusieurs fois ; les demandes d'occupation des salles ont été dédoublées et scindées en plusieurs formulaires... ;

**Procédurier** : les procédures sont multipliées, sans aucune concertation ni motivation de ces changements qui alourdissent la charge administrative des associations... ;

**Déconnecté** : les réalités de terrain sont ignorées ; les activités des associations sont très mal connues... ;

**Inexpérimenté** : le personnel est très volatile, sans retour d'expérience ou de passation de suite et de dossiers [L'absorption de la maison des associations en est l'exemple le plus significatif] ; l'évaluation des décisions prises n'est pas faite... ;

**Sourd** : les besoins et les observations des associations ne sont pas pris en compte ; une réunion de début d'année avec les associations utilisatrices des salles est restée sans suite et sans prendre en compte les observations émises... ;

**Aveugle** : là encore les réalités de terrain ne sont pas connues ni vérifiées comme par exemple la présence d'associations « voyous » qui laissent des locaux ou du matériel sales et (ou) en désordre parfois suite à des repas !

**Inaccessible** : pas de « permanence » de service au public associatif avec un personnel d'accueil ; des horaires à mi-temps même par téléphone ; une boîte aux lettres occultée... ;

**Complexe** : la simplification des procédures et des processus comme on vient de le voir n'est pas à l'ordre du jour ; Ce qui devrait être un *service* aux associations est positionné comme une direction : or on ne « dirige » pas les associations qui en principe sont **libres**. Il conviendrait donc de renommer ce « service » pour bien rappeler sa finalité qui est de rendre des services aux associations et non de les submerger de paperasse et de procédures.

## LA DÉFENSE DES INTERÊTS DE QUARTIER

### L'URBANISME

Dans les derniers dossiers traités on trouve beaucoup de questions liées à l'urbanisme en passant **de la ville subie à la ville choisie** et aux déplacements prenant en compte les **déplacements doux, actifs et non polluants** : il s'agit en définitive de la **défense du cadre de vie des habitants**.

#### Respecter l'identité du Bourg

##### L'identité du Bourg

**Les éléments historiques et géographiques** : Une carte du XVIIIème siècle montre l'état du Bourg avec son église et quelques demeures à proximité. Le village voisin le plus important était Le Poujeau. Il en émerge

- Le domaine Forestier (lieu de villégiature de Bertrand de Goth devenu Pape sous le nom de Clément V) ;
- la chartreuse du XVIIIème siècle (ancienne demeure de Jacques Ellul) bordée sur l'avant par le ruisseau le Madran avec son vivier toujours existant et constituant une zone humide à protéger au Plan Local d'Urbanisme.

##### Aujourd'hui le Bourg est identifié par

- Le noyau institutionnel: mairie, église, école, gare... ;
- La façade commerciale sur les avenues Pasteur et Jean Jaurés ;
- Le cœur du centre représenté par la Zac éponyme ;
- Le poumon du centre: ses villas avec jardins autour de ce cœur.

##### Conséquences:

- **L'échoppe** bordelaise n'est pas un modèle pessacais
- La maison de ville, nouvelle interprétation de l'échoppe, l'est encore moins (élimination de la nature visible, stationnement compromis, paysage urbain fermé...)
- La **villa** est le modèle pessacais qui se décline en mode collectif et individuel: paysage urbain ouvert, une nature offerte aux passants...

##### **La villa modèle pessacais se décline en mode individuel:**

- ❖ Proximité de la trame verte et bleue ;
- ❖ avec jardins de devant et de l'arrière significatifs ;
- ❖ paysage urbain ouvert,
- ❖ une nature visible et « offerte » aux passants,
- ❖ Des constructions en recul par rapport au domaine public...
- ❖ Des retraits latéraux ;

- ❖ Alignement de la séquence sur rue ;
- ❖ Des grilles ajourées sur un mur bahut ;
- ❖ Des haies végétales doublant, le cas échéant, ces grilles ;
- ❖ Un article de protection du code de l'urbanisme (appliqué bureaucratiquement).

### *La villa modèle pessacais se décline aussi en mode collectif :*

On peut densifier le centre tout en respectant la nature: notre **modèle** est « **l'île Verte** » un immeuble de 4 étages dans un petit parc au bord du vivier du Madran (100m), qui se conjugue avec le jardin arrière de la *villa L'escale* (rue de la Paix): la complémentarité entre habitat collectif et individuel est ici parfaite dans un environnement préservé. Sur le vivier une biodiversité remarquable avec des oies de Guinée, des canards et des poissons notamment. Des fossés de drainage des eaux rappellent qu'un ruisseau est l'expression d'un bassin versant.

### *Notre demande:*

- ❖ **Un urbanisme, une mobilité, un habitat faits sur mesure** car étudié à la parcelle en fonction des spécificités des lieux et en s'insérant dans le contexte. Non au « style » type prison de Gradignan
- ❖ **Une visite des lieux** s'impose pour indiquer ce que l'on ne veut plus voir ;
- ❖ **Priorité à l'enfouissement des réseaux** dans le centre et ses secteurs « protégés » particulièrement atteints avec l'arrivée anarchique de la fibre notamment (poteaux ajoutés en métal et bois, fils dans tous les sens...): on pourrait se croire dans un pays en voie de développement ! De belles rues sont ainsi défigurées.

### **Assainissement**

- inondations par fortes pluies ;
- absence d'avaloirs sur les avenues André Dangles et du Pape Clément ;
- Idem sur une partie de la route d'Arcachon du giratoire des Ombrages à Picard ;
- Les eaux pluviales dévalent donc par gravité vers les seuls avaloirs de la rue de la Paix saturés ;
- Au passage les trottoirs en grave sont ruinés (le goudronnage sur les avenues précitées a été fait) ;
- Les eaux menacent d'entrer dans les propriétés longées ;
- Les eaux usées jaillissent des bouches de niveau plus bas ;
- La confusion apparente des eaux pluviales et usées peuvent révéler des déversements anormaux ;

- En revanche en période chaude prolongée le vivier tend à s'assécher détruisant faune et flore. Il convient donc de rétablir un minimum d'alimentation en eau avec un système à déterminer par les techniciens qui ont « détourné » le Madran de son lit naturel.

### Secteur Le Poujeau Bellegrave

- Conforter la piste cyclable sur l'avenue Nancel Pénard ;
- Assurer la continuité du cheminement convivial vers celui du Peugue ;
- Rénover pour la location les maisons abandonnées ;
- Possibilité de construire sur terrain de BX-Métropole en fond de parcelle ;
- Veiller aux écoulements des eaux pluviales ;
- Aménager la venelle arrière ;
- Destiner le terrain contigu à la résidence en jardin familial ;
- Passage de l'axe convivial sur les arrières ;
- Etude de poubelles enterrées ;
- Aménagement de parkings arborés [réalisation partielle] ;
- Réalisation de jeux enfants[réalisation partielle] ;
- Pas associé au projet de salle de sports
- Le tout dans un projet global

### Secteur de l'ancien stade Jean-Cordier

Un long et haut voile noir, opaque, entoure l'ancien stade Jean-Cordier. Nous cacherait-on quelque chose ? Un coup d'œil par-dessus révèle une vaste friche ; tiens ! Les arbres ont disparu ! De plus il semble que des engins ont commencé des travaux, peut-être des fouilles archéologiques préventives ? Toujours le voile noir ... Nous apprenons que ce terrain a été vendu à des promoteurs (Domofrance, Pichey, BNP). Un programme immobilier, dans le cadre du PAE du Pontet (Programme d'Aménagement d'Ensemble), prévoit la construction de plusieurs centaines de logements, dont 30% de logements sociaux. Nous serons informés, peut-être, quand l'un des 18 projets sera accepté...toujours cette concertation ...après décision. Adieu donc l'ancien projet d'un Pôle Services Publics avec le retour du commissariat de police à Pessac centre, l'implantation d'un commissariat divisionnaire et, ce qui nous paraissait particulièrement bienvenu, des Services de Bordeaux Métropole qui auraient été ainsi si bien.

# LES MOBILITÉS

## LES DÉPLACEMENTS DES PIETONS

**Objectif de sécurité: réduire les obstacles à « Pessac en marche » surtout sur le chemin de l'école, des services et des commerces**

**Obstacles structurels (qui parfois se cumulent):**

- Largeur des trottoirs
- Les poteaux support des réseaux des concessionnaires (EDF, Télécom, câble, fibre): taille, dispersion, non rationalisation, défiguration des vues...

- La signalétique et les boîtiers techniques
- Les constructions en limite du domaine public

**Obstacles conjoncturels:**

- Les poubelles et la saleté du sol
- Le stationnement sur le trottoir
- Des chantiers plus ou moins déclarés...

**Solutions proposées:**

- L'enfouissement ou l'effacement des réseaux (suite de l'étude et des visites techniques, la responsabilité des concessionnaires, la fibre...)
- Des mâts d'éclairage plus fins
- Non aux voleurs de trottoirs
- des constructions en recul
- Des normes de réalisation des trottoirs plus réalistes
- Un règlement d'occupation du domaine public...

## LES DÉPLACEMENTS DES VELOS

Il convient de combler les solutions de continuité du réseau en particulier en achevant le réseau structurant initié par la Fédération des quartiers (piste de rocade reliant le Campus à Mérignac, piste longeant la voie ferrée à relier à la piste Salvador Allende à Cestas puis à la piste de l'ancienne voie ferrée militaire et enfin à Toctoucau, le cheminement convivial à

relier à la piste de rocade au niveau des jardins familiaux au Nord et à la piste du Peugeot au Sud).

## LES DÉPLACEMENTS EN BUS

Les bus ne sont pas à l'aise dans certaines de nos rues étroites du centre, surtout dans le sens Nord-Sud. On doit donc éviter autant que possible qu'ils s'y croisent. Nous préconisons depuis de longues années un itinéraire à sens unique qui suivrait la boucle du centre ville en passant par la gare intermodale (train-tram-bus-vé lib-auto lib). On voit chaque jour combien sont difficiles les croisements des bus dans la dernière partie de la rue Roger Cohé. Obligés de s'arrêter ils créent des bouchons, ils occasionnent de la pollution, des vibrations et obstruent la visibilité ... Ces nuisances pourraient être considérablement atténuées. Il y a des évidences qui passent difficilement ! Dénoncé également depuis longtemps le mauvais emplacement de l'arrêt de bus situé devant la pharmacie, avenue Pasteur. Aux heures des sorties des classes l'affluence des voyageurs en attente est telle que le trottoir étroit n'est plus praticable et que la porte automatique de la pharmacie est sans arrêt en mouvement ... Nos techniciens des services publics ont à l'occasion d'exprimer leur talent pour déplacer cet arrêt de bus, cette situation ne peut pas durer.

*Les mesures préconisées sont les suivantes :*

- Utiliser la boucle de centre-ville en utilisant la voie nouvelle Nelson Mandela délestant ainsi Roger Cohé saturée et où les croisements se font à l'arrêt ;
- Remplacement des bus bruyants et peu confortables ;
- Emplacement des arrêts non satisfaisants: par ex. devant la pharmacie bloquant tout passage et l'entrée de celle-ci. A implanter sur un trottoir large et abrité côté « Elysée » ;
- Rectification du plan de voirie à l'extrémité de la rue Hermann Lemoine ;
- Privilégier la desserte du pôle intermodal directement.

## LES DÉPLACEMENTS EN TRAMWAY

### **Le décrochement sur la ligne B de tramway de la desserte de Gradignan**

C'est aux *conditions expresses* de création de la station Ausone fusionnant ainsi les stations aval et amont actuelles, de suppression de l'arrêt partiel Montaigne-Montesquieu et du passage de la ligne par le pont de Naudet que le projet de débranchement vers Gradignan d'une ligne B déjà saturée serait à prendre en considération. *A défaut*, est proposée une ligne de tramway faisant la synthèse des deux projets soumis à la concertation à savoir CHU-Pellegrin-Talence-Gare-secteur Thouars-Gradignan, le cas échéant à partir d'un débranchement de la ligne A [en remplacement de l'arrêt

partiel Pellegrin] ou encore une ligne indépendante capable ultérieurement de se poursuivre vers la rive droite sans passer dans le centre de Bordeaux, comme dans le projet initial.

## LES DÉPLACEMENTS EN VOITURE

L'action de remplacement des feux tricolores par l'aménagement de *giratoires* a fait ses preuves. Il convient donc de la poursuivre notamment aux entrées du quartier comme aux carrefours Nancel Pénard-Larouillat, Nancel Pénard-Curie, Nancel Pénard-Pin Vert, Pierre Whiem-Roger Chaumet, Roger Cohé-Colonel Robert Jacqui...

## LA PROPRETÉ DE LA VILLE

### SYNTHESE DES OBSERVATIONS

Comment n'être pas exaspéré devant l'incivilité de ces personnes qui ne se sentent pas concernées par la propreté des lieux publics ! Des *déchets* jonchent trop souvent nos trottoirs et nos places : papiers, plastiques, chewing-gums, bouteilles vides, reliefs de sandwiches... etc.. Quelques exemples cités par les participants : Pavage de mégots Le sol du petit passage sous la résidence « Le Carré » est souvent parsemé de mégots, surtout par temps de pluie ou à « la pause ». On s'y abrite en fumant et en oubliant le cendrier. Il arrive fréquemment que le bac *collecteur de verre* de la rue Etienne Marcel déborde. Des débris de bouteilles cassées sont alors éparpillés sur le sol rendant l'endroit très dangereux en particulier pour les enfants. Citons un exploit maintes fois constaté : alors que le bac n'est même pas plein, des bouteilles sont abandonnées au pied du bac ou même sur le bac ; l'imbécillité ou la malveillance n'ont décidément pas de limites ! (à moins que ces personnes soient trop imbibées d'alcool pour trouver l'orifice du bac ?) . De toutes façons les services de nettoyage ne doivent pas laisser ce désordre et cette saleté régner dans les lieux publics, il en va de la sécurité, de l'hygiène, de l'agrément de la ville et de l'éducation de nos enfants. Le service public réclame plus de vigilance ... « *L'art sous le pont* » : Vous vous êtes peut-être félicités que des artistes d'un exceptionnel niveau culturel fréquentent Pessac ; en effet, voyageant dans le tram, vous avez été saisis d'admiration, à n'en pas douter, en voyant les remarquables fresques qui décorent le tunnel sous la voie ferrée. Vous vous êtes peut-être demandé pourquoi le service de nettoyage tenait à conserver encore longtemps ces traces de la haute période de l'Homo Minus Sapiens ? Tout simplement il pense au bonheur des archéologues de l'ère suivante lorsqu'ils découvriront des vestiges si flatteurs de notre civilisation. On n'est pas obligé de pleurer ...mais il est vrai que cela nous coûte cher ! Les *envahisseurs* : Des riverains de la rue Adrien Ducourt ont rencontré des rats gambadant dans les caniveaux en plein jour ! ... Des explications nous sont données : « probablement ils ont fui la noyade; les fortes chutes d'eau des dernières pluies ont rempli les égouts » et si on ne sait pas très bien nager on se sauve. Ou bien « les nombreux, récents et bruyants chantiers de voirie les auraient délogés » ... A surveiller donc et à dénoncer à la Mairie lorsqu'ils envahissent l'espace public. (S'ils débarquent dans nos caves la chasse au fusil n'est pas recommandée, « chacun doit se débrouiller » autrement). Les *balayuses* : Quelqu'un fait remarquer qu'on ne voit plus la balayeuse ( la machine, bien sûr) celle qui périodiquement , tôt le matin, se chargeait de notre réveil et nettoyait les caniveaux qui avaient la chance d'être du côté du stationnement interdit . Monsieur le Maire nous rassure, la Ville vient d'en acquérir une seconde. Le programme de leurs passages sera disponible sur internet dans le cadre du plan Propreté, compétence de Bordeaux-Métropole, entre juillet et septembre 2018. Monsieur le Maire rappelle que Pessac comprend 900 rues, soit 350 km de

voies à entretenir et donc nous ne verrons pas nos belles et neuves balayeuses aussi souvent qu'on le souhaiterait. D'autre part on nous rappelle que chacun doit veiller à la *propreté du trottoir* dont il est riverain, sur toute sa largeur, jusqu'au caniveau. Des intervenants signalent, en outre, que la rue Cohé, depuis Canelette jusqu'à la rue du Colonel Jacqui, ne serait jamais nettoyée ainsi que le long de la crèche côté rue du 19 mars. Les passants chutent en glissant sur les aiguilles de pins qui tapissent les trottoirs.

## LA SÉCURITÉ DU CENTRE

Les observations sont nombreuses en ce qui concerne les cambriolages ou les vols. Les incivilités sont encore plus répandues et signalées comme la présence de personnes avec canidés prostrées devant un magasin ou une banque. Si l'installation de caméras est à poursuivre dans le quartier, l'arrêt de l'éclairage public est très mal ressenti. Le retour d'un commissariat comme celui d'une police de proximité bien visible seraient de nature à réduire un sentiment d'insécurité croissant.

## CONCLUSION

**Le syndicat de quartier de Pessac-Bourg joue un rôle important par ses animations qui créent du lien social et par sa défense des intérêts collectifs des habitants qui contribue à la démocratie participative locale. Aussi, avec le concours des services, des élus un soutien sans faille est attendu. De même les questions posées en matière d'urbanisme, de mobilité et d'environnement doivent trouver des réponses adaptées propres à préserver notre cadre de vie et l'identité de notre quartier.**

## FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Ces formalités notamment déclaratives seront accomplies à la diligence du Président.

Pessac, le 7 septembre 2020

Le Président,



**D.LESTYNEK**